



République Française

Michèle André

*Sénatrice
du Puy de Dôme*

*Vice Présidente de la
Commission des Finances*

*Conseillère Générale
Clermont Nord Ouest*

Monsieur Patrick LEPREUX
10 rue de Cassis
13008 MARSEILLE

Clermont Ferrand,
Le 21 février 2014

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 21 janvier dernier et j'en ai pris connaissance avec toute l'attention qu'il mérite.

Nos Réf: 210214-1/AR

Sur le fond de la réforme de la biologie médicale, je vous aurais volontiers exprimé mon point de vue quant à l'objectif de permettre à chacun d'avoir accès à une biologie médicale de qualité prouvée, payée à son juste pris dans un cadre européen.

Néanmoins, le ton employé dans votre courrier ainsi que la menace de chantage de diffusion de ma réponse me conduisent à ne pas vouloir m'épancher d'avantage.

Par ailleurs, soyez certain que j'assume ma position en faveur de cette réforme ; mais aucun dialogue constructif ne semble pouvoir s'établir entre nous.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Michèle ANDRE